

**DELIBERATION N°19/2023**

**Le Mercredi 22 mars 2023** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

**Date de convocation** : 10/03/2023

**Nombre de membres en exercice** : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excuse/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre			x	LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain		x		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas		x		ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut		x		VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe			x	DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel			x		
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre			x	MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL VOTANTS</b>	<b>15</b>		
<b>TOTAL VOIX</b>	<b>27</b>		

**0**

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20230322-DEL19-2023-DE  
Date de télétransmission : 24/03/2023  
Date de réception préfecture : 24/03/2023

**DELIBERATION N°19/2023**

**Objet : AUTORISATION PRET RELAIS BANQUE POSTALE**

Dans un contexte où les taux d'intérêt évoluent de façon significative, Philippe POURCHET présente l'offre d'emprunt reçue de la Banque Postale destinée au financement des acquisitions de l'EPFL :

Objet	Financer les investissements 2023
Nature	Prêt relais
<b>Montant</b>	<b>5 000 000.00 EUR</b>
Durée	5 an(s) et 0 mois à compter de la Date de versement des fonds
<b>Taux d'Intérêt fixe</b>	<b>4.580%*</b>
Base de calcul des intérêts	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital in fine
Date de versement des fonds	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le <b>15 Mai 2023</b>
Garantie	Néant
Commission d'engagement	2 500.00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Modalités de remboursement anticipé	Autorisé, sans pénalité, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du prêt et moyennant le respect d'un préavis de 35 jours calendaires

(\*) Le taux, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée du prêt relais à la date d'émission du contrat.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité et conformément à l'article L 324-5 du code de l'Urbanisme, le conseil d'Administration considérant l'absence de pénalités pour un remboursement anticipé qui permettra le remboursement de ce prêt relais dès la baisse des taux :**

- **Autorise le prêt ci-dessus à hauteur d'un montant maximum de 5 000 000 € pour une durée maximale de 5 ans**
- **Approuve les termes de la convention à intervenir avec la Banque Postale**
- **Charge Monsieur le Directeur de passer à cet effet les actes nécessaires.**

Le 24/03/2023  
Le Président  
Jean-Marc LÉOUTRE

<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>15</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>



Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20230322-DEL19-2023-DE  
Date de télétransmission : 24/03/2023  
Date de réception préfecture : 24/03/2023